

PROCES-VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

Du vendredi 04 juin 2021

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Présents : 9

Absents : 6

Procuration : 2

Date de convocation : 28 mai 2021

Date d'affichage : 09 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le quatre juin à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Entrains-sur-Nohain dûment convoqués se sont réunis dans la salle de la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de M. Michel POIRIER, Maire.

Sont Présents Mesdames et Messieurs :

Romain BAILLY, Mélanie CROISY, Blandine DECAENS, Emilie DOURNEAU, Fabien GIBOURET, Françoise MALLERET, Lionel DUVAL, Annie GARCIA,

Absents excusés :

Véronique MILLER, Laurence CHEVALIER, Patricia DETABLE

Absents :

Jean-Baptiste ARNOULT, Serge GAUCHOT, Christopher WEISSBERG

Procurations :

Laurence CHEVALIER à Lionel DUVAL, Patricia DETABLE à Blandine DECAENS

Secrétaire de Séance : Mélanie CROISY

Monsieur Le Maire propose le rajout de deux points à l'ordre du jour :

- Carte de piscine
- Subvention SIEEEN Rénovation énergétique

Vote : Le conseil Municipal, à l'unanimité

AJOUTE ces points à l'ordre du jour

Approbation du Procès-Verbal du 16 avril 2021

Vote : Le Conseil Municipal, à l'unanimité

APPROUVE le procès-verbal du 16 avril 2021

AFFAIRE N° 1

FINANCES : AMORTISSEMENT DE LA COMMUNE

La trésorerie a besoin d'une délibération pour les amortissements.

Commune

Désignation	Chapitre Article	Dépenses	Recettes
Achat Bus Scolaire	040-28182		3544 €
Achat Bus Scolaire	042-6811	3544 €	
Subvention Bus	042-777		2376 €
Subvention Bus	040-13911	2376 €	
Prêt station service	040-28041642		6248 €
Prêt station service	042-6811	6248 €	

Station service

Désignation	Chapitre Article	Dépenses	Recettes
Installation de la station	040-13911	4686 €	
	040-1913	766 €	
	040-13918	3706 €	
	040-28138		11129 €
	040-28153		3576 €
	040-28188		1502 €
	042-6811	16207 €	
	042-777		9158 €

Vote : Le conseil Municipal à l'unanimité

VALIDE les amortissements de la commune et station-service.

AFFAIRE N° 2

FINANCES : DETR DSIL CHARGEUR

Monsieur le Maire propose l'achat d'un chargeur car la commune ne dispose d'aucun moyen de levage.

Le prix du Chargeur est de 10 440 € TTC soit un montant HT de 8 700 €. La commune demande une subvention DETR DSIL de 40 % soit 3 480 € et reste à charge pour la commune 5 220 €.

Vote : Le conseil Municipal à l'unanimité

DEMANDE une subvention de 40 % de DETR DSIL pour le chargeur.

AFFAIRE N° 3

ADMINISTRATION : NUMEROTATION ET AJOUT D'UN NOM DE RUE

Monsieur le Maire précise qu'à gauche de l'église se trouve une impasse dans laquelle des maisons ont leurs entrées principales et qu'aucun nom et numéro ne sont données à cette impasse.

Monsieur le Maire propose que cette impasse soit nommée Impasse Saint Sulpice et numéroté de 1, 3 et 5.

Vote : Le conseil Municipal à l'unanimité

NOMME la rue Impasse Saint Sulpice

ATTRIBUE les numéros 1, 3 et 5 aux habitations ayant leurs entrées principales

AFFAIRE N° 4

FINANCES : LOCAUX MEUBLES DE TOURISME

La commune a reçu une demande de M Sébastien MARLIN pour l'exonération des taxes foncières sur les locaux meublés de tourisme.

Après discussions,

Vote : Le conseil Municipal, 0 contre, 3 abstentions, 8 pour

MAINTIEN la taxe foncière sur les locaux meublés de tourisme.

AFFAIRE N° 5

ADMINISTRATION / FINANCES : EMPLOI ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

Suite à l'absence de deux agents, le recrutement temporaire d'un agent a été nécessaire pour une durée d'un mois.

Vote : Le conseil Municipal, à l'unanimité

DECIDE de l'embauche d'un adjoint technique territorial pour un mois.

Il nous faudra pour la période estivale un saisonnier piscine pour la période du 7 juillet au 31 août avec possibilité de commencer à partir du 14 juin.

Vote : Le conseil Municipal, à l'unanimité

DECIDE de l'embauche d'un saisonnier pour la saison estivale.

AFFAIRE N° 6

FINANCES : VIREMENT DE CREDIT STATION SERVICE

Le budget de la commune et de la station-service ont été vérifiés par la préfecture.

Des modifications doivent être apportées.

Un virement de crédit a été fait et doit être notifié en conseil municipal.

Désignation	Dépenses	
	Diminution de crédit	Augmentation de crédit
INVESTISSEMENT		
Chap 020 article 020	7 049 €	
Chap 21 Article 2138 Opération 20132		7 049 €

Vote : Le conseil Municipal, à l'unanimité

ACCEPTTE le virement de crédit

AFFAIRE N° 7

FINANCES : DECISION MODIFICATIVE COMMUNE

Suite au contrôle du budget par la préfecture, des modifications doivent être apportées.

Désignation	Recettes	
	INVESTISSEMENT	
Chapitre 040 article 040		+ 5 €
Dépenses		
Chapitre 001 article 001	-79015 €	
Chapitre 21-article 2113 opération 202102 Etang		+9015 €
Chapitre 23 –article 2313- Opération 202109 Bâtiments communaux		+70000 €

Vote : Le conseil Municipal, à l'unanimité

ACCEPTTE la décision modificative

AFFAIRE N° 8

ADMINISTRATION : RECOURS A UN HUISSIER DE JUSTICE

Suite à des impayés de loyers et malgré plusieurs courriers adressés aux locataires restés sans réponses la commune souhaite recourir à un huissier de justice pour recouvrer les loyers non payés par un commandement de payer. Si celui-ci reste infructueux l'expulsion des locataires sera envisagée.

Toutefois avant de recourir à l'huissier une dernière tentative amiable sera mise en place.

Vote : Le conseil Municipal, à l'unanimité

ACCEPTTE de recourir à un huissier de justice si la tentative amiable n'aboutit pas.

AUTORISE le maire à signer les documents s'y afférents

AFFAIRE N° 9

Arrivée de Mme Patricia DETABLE A 19H03.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Présents : 10

Absents : 5

Procuration : 1

ADMINISTRATION : TERRAIN VOIE ROMAINE

Monsieur Joris ADELARD est intéressé pour l'acquisition d'un terrain située voie romaine.

Nous nous renseignons pour savoir si celui-ci a été fouillé.

Nous reviendrons vers M ADELARD pour lui donner une réponse et le prix du terrain sera fixé ultérieurement.

Vote : Le conseil Municipal, à l'unanimité

ACCEPTTE le principe de vente d'un terrain voie romaine.

AFFAIRE N° 10

ADMINISTRATION : BON ALIMENTAIRE

Une personne de la commune s'est présentée à la mairie pour une demande de bon alimentaire de 10 €, le temps que l'assistante sociale prenne le relais.

Vote : Le conseil Municipal, à l'unanimité

ACCEPTTE le bon alimentaire de 10 €

AFFAIRE N° 11

FINANCES : CARTE PISCINE

Le maire propose d'offrir une carte de piscine à Melle Astrid BAILLY en remerciement de l'arrosage des fleurs de la place de Château du Bois.

Cette jeune fille ayant moins de 16 ans, la carte annuelle a une valeur de 36 €.

Vote : Le conseil Municipal, à l'unanimité

OFFRE une carte de piscine annuelle saison 1 enfant d'une valeur de 36 €.

AFFAIRE N° 12

FINANCES : SUBVENTION SIEEEN POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE

Il y a deux demandes de subventions au SIEEEN pour chacun des projets.

Phase étude

Nous demandons 20 % du montant HT du coût des études plafonnées à 10 000 € pour la rénovation énergétique de l'école primaire et pour celle de la maternelle.

Phase travaux

Nous demandons 35 % du montant HT du coût des postes de rénovations énergétiques ou 50 % si les matériaux utilisés sont biosourcés plafonnée à 50 000 € pour la rénovation énergétique de l'école primaire et pour celle de la maternelle.

Vote : Le conseil Municipal, à l'unanimité

DEMANDE les subventions au SIEEEN

DIVERS

La piscine devrait normalement pouvoir ouvrir à partir du 14 juin.

La commune a fait l'isolation des combles des bâtiments communaux d'habitation à 0 €. Un logement n'a pas été fait car un locataire n'a pas voulu ouvrir.

Un dossier de subvention à l'agence de l'eau pour le pont de l'anguillerie est quasiment terminé et sera déposé prochainement.

Toutes les banquettes sur la commune ne sont pas encore faites suite à une panne de matériel.

La séance est levée à 19h31.